



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Secrétariat général

Paris, le 10 juillet 2017

Service du pilotage et
de l'évolution des services



Nos réf. : MAG 2017-16

Affaire suivie par :

Marie Gouache

marie.gouache@developpement-durable.gouv.fr

Tél. 01 40 81 96 51

Marie-Véronique Allot

marie-veronique.allot@developpement-durable.gouv.fr

Tél. 01 40 81 96 23

Objet : Consultation pour la réalisation d'un film pédagogique sur la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages

Contexte général

L'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE), service à compétence nationale du ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES), a pour mission d'accompagner la mise en œuvre de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2014-2020.

Ainsi, l'IFORE organise des formations sur les politiques environnementales et sur le développement durable pour les agents de l'État. Son action s'articule autour de trois enjeux fondamentaux : l'intégration du développement durable dans les politiques publiques, l'exemplarité de l'État et la gestion éco-responsable des administrations, la facilitation du changement des comportements, des modalités d'action et de la gouvernance.

Depuis 2004, l'IFORE a la responsabilité du pôle de compétence interministériel Développement durable. Il offre son appui aux administrations sous différentes formes : formation, assistance à ingénierie pédagogique, animation de réseaux et échange de bonnes pratiques, mise à disposition et création d'outils pédagogiques.

Depuis 2005, l'IFORE produit ou co-produit des films pédagogiques :

- films de la collection « Développement durable – s'engager et agir » présentant des expériences réussies en matière de développement durable et impulsées ou mises en œuvre par des acteurs publics ou privés,
- courts films d'animation et de sensibilisation,

Ces films sont des outils pédagogiques utilisés dans le cadre des formations de l'IFORE ouvertes à l'ensemble des agents publics (Etat, collectivités territoriales, fonction publique hospitalière, établissements publics), et éventuellement aux bureaux d'études et associations culturelles et environnementales. Plus d'une vingtaine de films ont été réalisés sur les thèmes suivants : développement durable, éco-responsabilité, biodiversité, nature en ville, aménagement durable du territoire et gouvernance...

Contexte du projet

La commission supérieure des sites, perspectives et paysages, créée par la loi de 1930, joue un rôle essentiel dans la promotion des politiques des sites et du paysage. Placée auprès du ministre chargé des sites qui en assure la présidence, elle est composée de personnalités qualifiées, d'élus et de représentants des ministères.

Elle a pour mission de conseiller le ministre pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de protection, de conservation et de valorisation des monuments naturels et des sites, et de la politique du paysage.

Elle est consultée de façon obligatoire pour émettre un avis sur les classements et déclassements de sites, et de façon facultative sur des projets de travaux d'une certaine importance effectués en site classé ainsi que sur les démarches Grand Site, notamment l'attribution du label Grand Site. Elle s'appuie sur des rapports et avis formulés par les membres de l'inspection générale des sites.

Pour en savoir plus :

<http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/politique-des-sites>

Le présent projet de film répond à la demande du bureau des sites et espaces protégés de la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DGALN/DHUP/QV1) dans le cadre de l'offre de formation de l'IFORE sur le thème des sites.

Il devra :

- présenter la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages, en lien avec les grands enjeux de la politique des paysages
- détailler son contexte institutionnel (composition, missions, fonctionnement...),
- présenter le processus de construction et de validation d'un dossier de classement de site

Objectifs du film

Ce film permettra :

- d'enrichir les outils pédagogiques utilisés dans le cadre des formations
- d'illustrer et rendre concret le mode de fonctionnement de la commission
- aux stagiaires (inspecteurs des sites notamment) de mieux connaître les attentes de la Commission afin de faciliter et d'optimiser leur travail de préparation des dossiers.
- de contribuer à créer une culture commune aux agents du ministère et aux différents contributeurs dans la préparation et présentation des dossiers de demande de classement
- de donner une meilleure connaissance aux élus et aux collectivités du rôle essentiel de la commission dans la promotion des politiques des sites et du paysage.

Droits d'auteur

L'IFORE détiendra les droits d'auteur sur ce film, tant sur les images retenues que sur l'ensemble des rushes tournés.

Objectifs de la prestation

Afin d'illustrer les formations sur les sites classés et paysages, l'IFORE souhaite produire un film sur Commission supérieure des sites, perspectives et paysages qui illustrera le rôle et le fonctionnement de cette commission.

Le film d'une durée de 4 à 5 min (6 minutes maximum) s'adressera, notamment, aux stagiaires des formations Ifore comme les inspecteurs des sites ainsi que plus largement aux élus et agents de collectivités territoriales. Il pourra aussi être utilisé librement et gratuitement à des fins pédagogiques dans des actions de formations en lien avec cette thématique.

L'IFORE souhaite confier la réalisation de ce film pédagogique à un prestataire externe. Le tournage aura lieu notamment à Paris lors d'une séance de la commission.

Le film ne sera pas une suite d'interviews, mais devra illustrer les propos avec des images de terrains et intégrera des infographies, des animations et des cartes de situation géographique des projets, afin de dynamiser le film et clarifier le propos.

Tout au long du projet, le réalisateur sera accompagné d'un interlocuteur/référent chargé du co-pilotage du film (précision de la démarche et définition des thèmes, accompagnement dans l'élaboration du scénario, indication des lieux, identification des principaux acteurs impliqués, préparation des questions pour les interview,...). Il s'agira de Marie Gouache et Marie-Véronique Allot pour l'IFORE et d'un représentant du bureau des sites et espaces protégés.

Deux réunions de travail seront organisées durant la prestation :

- Une première réunion de cadrage à la Défense (IFORE) en (*date à préciser*) pour préciser la commande (traitement du sujet, définition des acteurs, organisation, planning...) en présence de l'IFORE (Direction et les coordinateurs du projet : Marie Gouache, Marie-Véronique ALLOT), un représentant du bureau DHUP/QV1, le réalisateur du film;
- Une deuxième réunion, pour visionner la première version montée du film (*date à préciser*) par l'IFORE.

Le suivi du déroulement et de l'avancement du projet (scénario et film) se fera par étapes successives par courriel et téléphone, au moyen du téléchargement de versions successives de travail sur internet.

L'IFORE souhaite que la prestation soit réalisée au plus tard le 31 octobre 2017.

Le film sera diffusé en ligne sur internet et devra respecter les formats : (*à préciser*)

MP4 (H264), MOV, WMV, AVI

- Résolution dans le sens de la moins bonne résolution (minimum) à la meilleure DV (4/3) 640x480 DV CAM (4/3) 720x576 ou DV CAM (16/9) 1024x576 ou encore mieux du HDV (16/9)1280x720
- 25 frames par seconde (framerate ou fps).

Présentation de la proposition

Elle doit comporter :

1. Une note de présentation de l'organisme faisant notamment apparaître sa compétence et son expérience en matière de réalisation de films institutionnels ou pédagogique, et fournissant des références sur des produits de ce type déjà réalisés.
2. L'IFORE souhaite deux devis :
 - Un premier intégrant, outre les tournages à Paris et des infographies, animations, cartes de situation..., une option de tournage d'images sur un site en province illustrant un projet.
 - Un deuxième devis intégrant, outre les tournages à Paris et des infographies, animations, cartes de situation..., une option d'intégration d'images fournies par l'IFORE pour illustrer un projet.

Le prix (HT et TTC) inclura tous les coûts y afférents :

- repérages éventuels,
- écriture du synopsis et du scénario à partir des éléments fournis par l'IFORE et l'interlocuteur référent sur le film ;
- préparation des interviews à partir d'indications fournies par l'IFORE et l'interlocuteur référent sur le film ;
- production (tournage) ;
- location du matériel ;
- animations, infographie ;
- post-production
- régie ;
- recherche et acquisition si nécessaire d'images existantes et des droits d'exploitation afférents ;
- frais de transport et d'hébergement ;
- réunions de travail (2 DJ) ;
- réalisation du support définitif version web ;
- fourniture d'une sélection d'images fixes (300 dpi) extraites du film pour illustrer des supports de communication;

Aucun frais supplémentaire non compris dans la proposition ne pourra être facturé.

3. Une proposition de calendrier détaillée de réalisation de la prestation (nombre de jours) pour une livraison du produit final au plus tard le 31 octobre 2017
4. Rappel des étapes successives :
 - réunion de cadrage général en (*date à préciser*) ;
 - écriture du synopsis et du scénario entre (*septembre*);
 - repérages éventuels ;
 - tournage à Paris (le 12 octobre) et éventuellement à La Défense (interview) ;
 - pré-montage, 1ère validation,
 - montage final, 2ème validation (*date à préciser*)
 - fourniture du produit final (au plus tard le 31 octobre 2017)

Critères de la consultation

Prix	30 %
Propositions pédagogiques	50 %
Références	20 %

Délai :

Les propositions seront envoyées **au plus tard le 8 septembre 2017** par voie électronique
à :
marie.gouache@developpement-durable.gouv.fr